

Institut d'Education Chrétienne
Institute for Christian Teaching

**LA PLACE DE LA FOI CHRETIENNE DANS
TOUT PROCESSUS DE PRISE
DE DECISION**

Luc Alphonse Gweth
Université Adventiste Cosendai
Cameroun

**390-00 Institute for Christian Teaching
12501 Old Columbia Pike
Silver Spring, MD 20904 USA**

Préparé pour
le 25^e Séminaire International
sur l'Intégration de la Foi dans l'Enseignement et les Etudes
Bingerville Abidjan, Côte d'Ivoire
du 11 au 22 Juillet 1999

Toute organisation de quelque nature que ce soit, au cours de son existence est amenée non seulement à déceler mais également à résoudre à temps les problèmes qu'elle rencontre, que ces problèmes soient d'ordre éducatif, socio-culturel, théologique, pastoral, économique, juridique, administratif, etc. Autrement dit, elle doit prendre des décisions de plus ou moins grande importance liées à son fonctionnement faute de quoi elle est appelée à disparaître. Ce faisant, elle doit tenir compte aussi bien des paramètres objectifs que subjectifs.

Afin d'être plus précis et concis, nous nous inspirerons du domaine des techniques quantitatives, où l'on dénote de nos jours toute une panoplie de techniques d'aide à la décision, mises sur pied dans la littérature statistique de la décision certes, mais qui recouvrent d'autres domaines d'activité humaine dont l'origine remonte au XVIII^e siècle suite aux travaux de Bernouilli et du Révérend père Thomas Bayes, et qui trouvent leur fondement sur la modélisation mathématique, par l'utilisation des résultats de l'application des modèles statistiques.

Le panorama d'éléments à prendre en considération dans tout processus de prise de décision, ainsi que l'incertitude sur leurs effets excluent-ils le recours unique à la foi chrétienne ou impliquent-ils au contraire l'utilisation de méthodes d'analyse et de décision systématiques et rationnelles? La question de fond est de savoir si la foi chrétienne doit être oui ou non au centre de toutes nos décisions qu'elles soient simples ou complexes, comme l'illustrent les diagrammes suivants: (1)

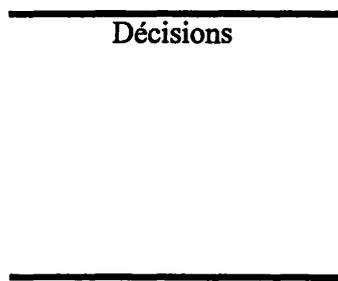


Figure 1

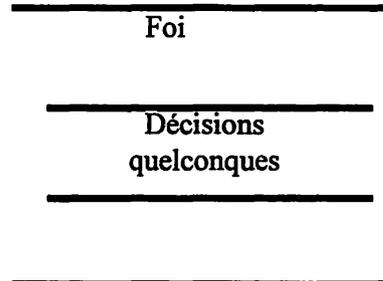


Figure 2

En effet un certain nombre de faits observés dans notre système éducatif en particulier et notre organisation administrative en général en rapport avec la gestion du potentiel humain nous ont poussés à réfléchir sur un thème aussi varié que complexe: "La place de la foi chrétienne dans tout processus de prise de décision."

Notre propos s'articulera donc autour des points suivants:

- les étapes du processus de prise de décision
- les deux types d'aléas auxquels fait face le décideur
- les différentes situations dans lesquelles une décision peut être prise
- le tour d'horizon de quelques outils d'aide à la décision.

- le recours à la foi chrétienne et ses implications
- Nous terminerons par quelques suggestions non exhaustives pour le système éducatif adventiste en particulier et notre organisation administrative en général.

1. Étapes nécessaires à la prise de décision

La notion de choix est inhérente à la nature humaine et remonte à la création (Genèse 2:15-17), ce qui signifie que ce soit individuellement ou collectivement, chaque être humain est appelé à prendre des décisions, qu'elles soient d'ordre éthique ou non. Deux alternatives sont possibles: des bonnes décisions d'une part prises de manière réfléchie ou les mauvaises décisions d'autre part prises de manières émotionnelles voire irréfléchies. Étant donné la complexité de la gestion du potentiel humain, n'existe-t-il pas un processus pour une prise de décision efficace? La réponse à cette question est affirmative et nous avons retenu trois étapes nécessaires du processus de prise de décision indépendamment de l'expérience ; de la prévision et de la planification dont s'agit : L'élaboration des stratégies ; la définition des états de la nature et l'évolution des conséquences.

a. Stratégies :

Une stratégie pourrait tout à fait être simplement définie comme l'art de diriger un ensemble exhaustif de dispositions ou encore un ensemble exhaustif d'actions s'excluant mutuellement..

Il faudrait définir les différentes stratégies que l'organisation est capable d'assumer, distinctes les unes des autres, en écartant d'avance celles qui sont impraticables. Il ne s'agit pas de faire un survol rapide mais plutôt un travail de fond approprié. En effet, puisque toute décision implique un choix, il faudra analyser les données existantes, car ne rien faire (stratégie du silence) constitue également une stratégie qui n'est pas forcément la plus prudente qui soit dans tous les cas. Il est également possible d'adopter une stratégie combinant 2 ou plusieurs autres stratégies différentes et cela fait donc appel à un sens poussé de créativité, d'imagination et d'innovation. Une fois les stratégies définies, il faut passer à la deuxième étape du processus

b. Les états de la nature

La deuxième étape dans le processus de prise de décision consiste à définir les différents "états de la nature", c'est à-dire toutes les situations possibles indépendamment de celui qui prendra des décisions et qui ont de grandes chances de se réaliser, soit de manière stochastique c'est-à-dire due au hasard ou alors providentielle. Un état de la nature est un fait concernant un problème étudié et dont la réalisation est totalement indépendante de la volonté du décideur. Il est à retenir que lorsqu'une décision est prise, un seul "état de la nature" se réalise; et les différentes états possibles de la nature se distingueront parfois le plus facilement soit par une hypothèse pessimiste, (on perd), soit par une hypothèse optimiste (on gagne).

Une troisième étape non des moindres reste à considérer dans le processus de prise de décision. Il s'agit de l'évaluation des conséquences

c. Les conséquences

Il faut procéder de manière "ex ante" et non "ex post" à une évaluation au cas par cas de l'ensemble des conséquences d'une décision pour chaque état de la nature envisageable,

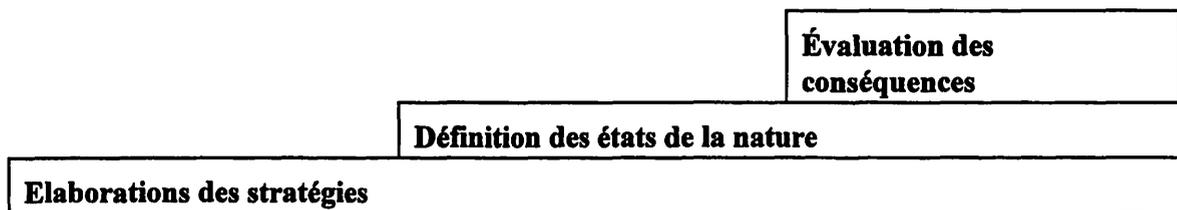
conséquences qui pourront être d'ordre social, psychologique, financier, spirituel, pastoral, théologique, juridique, etc, ou même qui pourraient être exprimées sous forme de regrets ou de pertes conditionnelles. Ceci cadre bien avec "la règle d'or" (Matthieu 7:12)

Une évaluation ex ante repose sur un comportement essentiellement anticipatif avant que les décisions ne soient appliquées et qu'aucune influence interne ou externe n'ait jouée dans un sens comme dans l'autre.

Une évaluation faite ex post c'est-à-dire après que les décisions soient effectivement prises n'aiderait qu'à mesurer la pertinence de celles-ci et se resumerait à un simple instrument de contrôle.

Grosso modo il apparaît que la meilleure stratégie quelle qu'elle soit est celle qui entraîne la meilleure conséquence; dès lors qu'une décision ne se prend pas à la légère. (Luc 14:28-32)

Nous pouvons donc résumer la structure générale d'un processus de prise de décision, lequel se fait de manière graduelle et non spontanée par le schéma suivant:



Une fois ce processus mis sur pied, le décideur doit s'interroger sur les types d'aléas auxquels il fait ou fera face.

2. Aléas auxquels fait face le décideur

Tout décideur qu'il soit croyant ou non fait généralement face à deux types d'aléas: les aléas naturels et les aléas de types comportementaux.

a. Aléas naturels

Dans ce cas, les décisions sont prises contre nature, c'est-à-dire dans un environnement totalement indifférent ; le décideur ne subit aucune pression ni influence quelconque; la seule difficulté réside au niveau de la connaissance qu'il a de l'avenir immédiat ou lointain. Toutefois il devra tenir compte des lois qui régissent la nature telle que l'a voulu le créateur de celle-ci.

b. Aléas comportementaux

Dans le cas d'espèce, les décisions sont prises dans un environnement hostile voulu ou non, autrement dit contre des concurrents, et c'est le plus difficile et en même temps le plus passionnant car affine le caractère d'autant plus qu'il faut imaginer, percevoir les intentions des autres et agir conséquemment. C'est ici qu'intervient le plus souvent l'émotion (décisions émotionnelles). La

qualité des décisions prises sera donc fonction de la manière dont nous avons intégré les vertus et les valeurs chrétiennes dans notre vie. L'expérience peut être d'une grande utilité, toutefois nous recommandons la stratégie des 4 P : Prière, Patience, Pardon, Persévérance.

- prier pour demander conseils et directives à Dieu quant à la conduite à tenir,
- Patienter car le temps de Dieu est le meilleur,
- Pardoner car ce sont des charbons ardents sur la tête des ennemis,
- Persévérer pour aller de l'avant, car c'est le nerf de l'espoir.

Les deux types d'aléas précédemment mentionnés débouchent donc sur quatre situations différentes dans lesquelles une décision peut être prise:

3. Situations dans lesquelles une décision peut être prise

les décisions sont prises:

- soit en avenir totalement incertain
- soit en avenir certain
- soit en avenir risqué
- soit en avenir conflictuel

a. Décisions en avenir totalement incertain

Le décideur n'a pas le discernement absolu de ce que sera le futur, il est seulement capable de décrire les différentes éventualités possibles, mais incapable de prédire avec exactitude ce que sera l'état de la nature. Cela est une réalité indiscutable d'autant plus que nul ne révèle l'avenir, excepté Dieu (Daniel 2). Le décideur a donc besoin de reconnaître ses limites, quelles que soient ses compétences et d'associer Dieu dans ses prises de décisions en cherchant à déceler sa volonté d'autant plus que nous sommes des êtres limités aussi bien dans le temps que dans l'espace. (Jacques 4:13-15).

b. Décisions en avenir certain

En pareille situation, le décideur, connaît avec certitude l'état de la nature dans lequel il doit prendre une décision; par exemple, lorsque nous ouvrons une école, un collège ou une université, il est certain que nous créons des emplois. Ce n'est pas pour autant qu'il y a des écoles, des collèges, des universités dans tous les pays où l'adventisme est présent car cela coûte. Autre exemple, lorsque nous renvoyons un ouvrier abusivement, sans réflexion préalable, il est probable que nous soyons entraînés en justice autant donc recourir à des méthodes juridiques appropriées. De prime abord, être dans cet état est rassurant, mais ce n'est pas pour autant que le choix est aisé, raison pour laquelle le décideur doit trouver la stratégie optimale, en ayant recours à des méthodes relativement complexes pour arriver au résultat espéré et également savoir que l'optimum est atteint. En résumé, bien que connaissant ce qui va arriver, le décideur se doit de prendre des précautions importantes en fonction des textes et règlements en vigueur dans l'Eglise et le territoire dans lequel il se trouve.

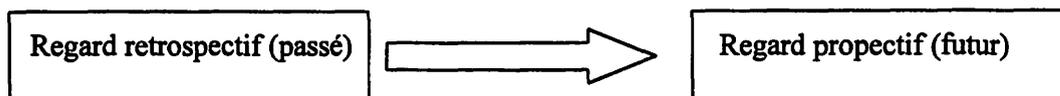
c. Décisions en avenir risqué

La notion de risque peut être définie comme une caractéristique des situations où le décideur voit les conséquences des décisions qu'il prend dépendre des événements extérieurs dont la

survenance ne peut être prédite avec certitude. Par exemple, l'ouverture d'un hôpital dans une zone volcanique par excellence ou encore l'ouverture d'une institution scolaire dans un pays instable politiquement. Puisque le décideur ne sait pas dans quelle situation il se trouvera, il va donc accorder aux différents états de la nature des probabilités plus ou moins objectives.

*** Cas des probabilités objectives ou probabilités inductives**

Le décideur transforme la fréquence d'apparition des états de la nature en probabilité car il a une expérience suffisante pour le faire. Il est à remarquer que les états de la nature peuvent se décomposer en plusieurs événements équiprobables et la loi de probabilité se définissant à partir des notions probabilistes de base. Le décideur a donc en résumé recours au passé pour éclairer le futur comme le montre le schéma suivant:



Cas des probabilités ou théoriques.

Ne pouvant pas toujours raisonner de manière empirique, et étant donné que nous n'avons pas tous la même échelle de valeurs, il est évident que chaque décideur n'attribuera pas la même probabilité à un événement qui va se dérouler; on va donc assimiler le degré de cette conviction à une probabilité subjective.

La dernière situation dans laquelle une décision peut être prise est celle où l'avenir est conflictuel.

d. Décisions en avenir conflictuel

Ici les états de la nature représentent les stratégies des concurrents et d'une manière générale, les intérêts sont opposés, ce qui peut s'illustrer par une sorte de jeu de dames et requiert essentiellement l'intelligence et la prudence. Il revient donc au décideur de définir ses forces et ses faiblesses par rapport à ses concurrents, en faisant une évaluation critique de sa situation technologique, économique, comptable, etc., évaluation critique de sa situation technologique, économique, comptable, etc., évaluation qui aboutira au recours à des outils d'aide pour une prise de décision efficace.

4. Différents outils d'aide à la décision

Il est certain inopportun dans le cadre de cet essai, d'énumérer de manière exhaustive tous les outils dont on dispose pour prendre une décision. Quelques pistes ont été sus-citées. En résumé, il convient de cibler le type de problème auquel on fait face, et de s'entourer des conseils de spécialistes en la matière quelque soit les outils dont on dispose: Educateurs, Théologiens, Juristes, Économistes, Médecins, etc. selon la spécialité des uns et des autres ainsi que des dons que Dieu a donné à chaque individu. Ce qui permettra de faire valoir les dons de chacun. (1 Cor. 12:25; 28-30)

Face à problème donné, trois types de comportement sont possibles: On peut avoir un comportement totalement pessimiste, un comportement de neutralité (pas de risque), ou un comportement optimiste comme le montre le diagramme suivant.



Chaque type de comportement est fonction de la manière dont nous appréhendons le monde, d'où le recours ou non à la foi chrétienne. Que suppose-t-elle et quelle place a-t-elle dans le processus de prise de décision?

5. Le recours à la foi chrétienne et ses implications

Dans son article le Développement de la Foi chez les jeunes Adventistes Humberto M. Rasi déclare, nous citons : "Au cours des vingt-cinq dernières années, les chrétiens ont fait preuve d'un intérêt grandissant pour l'étude de la foi et de son développement". Dans cet article, il nous est proposé une bibliographie de base sur le développement de la foi. Le problème de fond ici n'est pas d'étudier ce que c'est que la foi chrétienne, car de très nombreuses études ont été faites à ce propos, mais de savoir si la foi chrétienne doit ou non être au centre de toutes nos décisions qu'elles soient simples ou complexes; car il arrive souvent que lorsqu'on donne un avis contraire par rapport à une décision à prendre, on nous accuse de manquer de foi.

La couleur de la chemise que je dois porter le matin pour aller au bureau relève-t-elle de la foi chrétienne ? D'aucuns diront oui et d'autres non : Laquelle des deux réponses est vraie ? Nous vous laissons le soin d'y répondre.

Par ailleurs, nous avons été témoin d'une controverse entre deux groupes d'étudiants de la classe sortante d'une de nos universités: comme il est de tradition dans les institutions adventistes la classe sortante a élaboré des projets dont le coût se chiffrait à 62.916.500 FCFA à réaliser en l'espace de six mois; les étudiants gestionnaires ont estimé que le projet était irréaliste et ont argumenté de manière objective; leurs camarades théologiens ont répliqué qu'ils manquaient de foi. Par rapport aux arguments avancés on pourrait donner raison à chacun des groupes.

Pourquoi les gestionnaires ont-ils estimé que le projet était irréaliste ? Voici ce qu'ils ont avancé comme arguments :

- *Le facteur Temps* : Pour réaliser un projet aussi coûteux en peu de temps par des étudiants censés être occupés continuellement 10 mois sur 12 par leur programme scolaire. Cela paraît irréaliste.
- *Les ressources dont disposent les étudiants* : la plupart s'acquittent difficilement de leur droits universitaires, ont des difficultés énormes pour se nourrir, vêtir, se loger.

- *La crise économique* actuelle et mondiale qui limiterait les moyens financiers des donateurs ou sponsors contactés.

Quant aux étudiants théologiens, les raisons avancées pour soutenir leur argumentation se résume dans un verset biblique. “Tout est possible à celui qui croit.” Au regard de cette controverse et bien d’autres, nous sommes en droit de nous poser les questions suivantes : La foi serait-elle une fiction ? Serait-elle prétentieuse, voire surréaliste ? Loin de là. La foi chrétienne perçue comme un don divin est indissociable du processus de prise de décision; toutefois elle est souvent mal comprise ou mal exprimée.

La différence entre le décideur non croyant et le décideur croyant, c’est que ce dernier apprend à être humble, ses stratégies peuvent connaître autant de succès que d’échecs, toutefois il doit continuer de demander à Dieu de le diriger dans sa prise de décision; donc à éclairer toujours plus sa vision du monde.

6. Suggestions pour notre système éducatif en particulier et notre organisation en général

“Nos idées en matière d’éducation sont trop étroites, trop limitées. Il nous faut les élargir et viser plus haut. La véritable éducation implique bien plus que la poursuite de certaines études. Elle implique bien plus qu’une préparation à la vie présente. Elle intéresse l’être tout entier et toute la durée de l’existence qui s’offre à l’homme. C’est le développement harmonieux des facultés physiques, mentales et spirituelles. Elle prépare l’étudiant à la joie du service qui sera le sien dans ce monde, et à la joie plus grande encore du vaste service qui l’attend dans le monde à venir.” (Ellen White, Éducation, p. 15)

Au regard de cette citation et du constat qui a été fait dans nos champs respectifs, il est grand temps d’accorder à l’éducation toutes ses lettres de noblesse, car elle constitue l’un des puissants moyens que Dieu a mis à la disposition de son église afin d’atteindre toutes les couches de la société, des plus faibles aux plus élevées, et de les préparer au salut.

- *Élargir* davantage la structure de nos différents comités, en associant au premier chef les spécialistes de quelque domaine que ce soit, lorsqu’on traite des problèmes relatifs à ce domaine. En d’autres termes, s’il s’agit de prendre des décisions qui relèvent du domaine médical, que ce ne soit pas seulement l’affaire des administrateurs, mais qu’on ait recours aussi à des médecins; s’il s’agit par exemple des problèmes qui relèvent du domaine juridique, qu’on fasse appel à des juristes, car bien des fois l’église a été prise et des spécialistes consultés.
- *Recenser* les besoins réels de tous les champs et avoir une politique globale de formation des formateurs afin de pérenniser l’éthique adventiste au lieu que les différents champs puissent évoluer en vase clos compte tenu de l’unité chrétienne qui caractérise le mouvement adventiste.

- **Créer un répertoire des enseignants adventistes au regard de leurs spécialités de par le monde entier afin d'équilibrer davantage tout le système éducatif et d'éviter qu'il y ait trop d'enseignants dans le champ X et presque pas du tout dans le champ Y. En même temps encourager les échanges d'enseignants. Ce répertoire des enseignants et des chercheurs a pour ambition d'aider au développement de la coopération inter-universitaire tout en sauvegardant la philosophie de l'éducation adventiste.**

Des banques de données pourraient donc être constituées à cet effet on aura comme information pertinentes besoin de :

- | | |
|-----------------|---------------------------------------|
| - Nom et Prénom | - Enseignements possibles |
| - Grade | - Diplômes lieu et Années d'obtention |
| - Université | - Enseignements assurés |
| - Adresse | - Travaux effectués |
| - Nationalité | - Travaux en cours- |
| - Langues | - Date de mise à jour |
- **Élaborer une politique adéquate et globale pour les affectations afin que l'éducateur adventiste ait le sentiment d'appartenir à un système et unificateur.**
 - **Revoir le système de gouvernance de nos Universités. Revoir le système de gouvernance de nos Universités. Que les différents administrateurs de nos Universités, ainsi que les personnalités suivantes :**
 - Registraire
 - Doyens de Facultés
 - Responsable des affaires aux Etudiants

Puissent être intégrés au plus haut niveau là où se prennent les décisions les plus importantes pour la bonne marche de l'Université c'est-à-dire Comité Directeur local et Senat. Pour plus d'amples précisions lire : la Reforme Universitaire au Cameroun.

Ces quelques suggestions qui ne sont pas exhaustives, prises en considération, nous osons le penser avec l'aide de Dieu, aideront notre système éducatif en particulier et notre mouvement en général d'être plus performant et davantage uni pour le bien de tous. Ainsi l'unité organisationnelle reconnue au mouvement adventiste plus que tout autre système religieux ne sera pas un leurre, mais plutôt une réalité authentique.

Nous vous invitons en guise de conclusion, cher lecteur, à découvrir ou à redécouvrir la place véritable de la foi chrétienne dans tout processus de prise de décision lors de la rencontre entre un homme de foi, Moïse, et la source de la foi, Dieu, en vue de la construction du sanctuaire terrestre (*Exode 35:30-36*). La foi chrétienne est dynamique et non statique (2 Pierre 1:5-9). Le décideur chrétien s'y accrochera toujours en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance qu'il pleuve, neige ou fasse beau temps.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ellen G. White, *Education, Ed. Vie et Santé, 77190 Dammaries Les Lys, France, p. 345.*
2. Humberto M. Rasi, "*Le Développement de la Foi chez les Jeunes Adventistes*"
3. James W. Walters, "*Le choix vous appartient : Comment prendre des décisions d'ordre moral*", *Christ in the Classroom*, vol. 22.
4. *La Reforme Universitaire au Cameroun*, p. 351.
5. Règlement de travail Division Afrique Océan Indien, 1998.

Note

Tous les textes bibliques sont tirés de la version Louis Segond. Edition revue avec références.

1. La figure 1 illustre la conception selon laquelle la foi chrétienne ne saurait être au centre de toutes les décisions prises ; en se référant au langage emprunté aux mathématiques, on dira simplement que la foi chrétienne n'est pas incluse dans toutes les décisions à prendre.
2. La figure 2 traduit quant à elle, la conception selon laquelle toute décision à prendre implique inévitablement la foi chrétienne. Autrement dit, il n'y a aucune décision qui soit hors de portée de la foi chrétienne.

Citations (notes)

1. En 1874, un peu plus de dix ans après sa fondation, l'Église Adventiste du Septième Jour (avec 8.000 membres) établit sa première institution des études supérieures et envoya son premier missionnaire à l'étranger. Ces deux tentatives étaient motivées par la philosophie fondamentale de l'église : sa vision du monde et son sens de sa mission. Ceux-ci provenaient de la foi en Dieu tel qu'il est révélé dans les Saintes Écritures, en particulier par sa représentation en la personne de Jésus-Christ, et par le témoignage permanent de l'Esprit Saint. (*Règlement de travail Division Afrique Océan Indien, page 143*).
2. "L'ignorance n'augmentera ni l'humilité, ni la spiritualité de celui qui se dit disciple du Christ. Les vérités de la Parole seront mieux appréciées par un chrétien intellectuel... L'éducation va discipliner l'esprit, développer ses facultés et les diriger intelligemment afin que nous servions à faire progresser la gloire de Dieu." (*Testimonies for the Church, vol. 3, p. 160*). (*Règlement de travail Division Afrique Océan Indien, page 146*).
3. "Je suis persuadé que notre Église –consacrée depuis son origine à la recherche de la vérité quel qu'en soit le prix- doit apprécier et soutenir sur un plan mondial, sa communauté de diplômés universitaires et de professionnels cultivés."
4. James W. Walters *Le choix vous appartient: Comment prendre des décisions d'ordre moral*"